

Responsabilité Sociétale Internationale

Séminaire Cercle
du 04 07 2018

- « Impacts réciproques Santé Travail : quels nouveaux défis ? »
- « Carte blanche à Bernard Thibault »

Compte-rendu / Points saillants

Dans le cadre de son séminaire annuel sur la **Responsabilité Sociétale des entreprises et les défis de santé / relation au travail**, le Cercle Entreprises et Santé et ses co-Présidents, **Jacques Bouvet** et **Anne-Marie de Vaivre**, organisaient le 4 juillet 2018, le matin, une réunion de créativité interne au Cercle, et l'après-midi, **une rencontre en « carte blanche à Bernard Thibault »**, administrateur de l'Organisation Internationale du Travail, rencontre ouverte aux membres de l'IAS, et aux amis du Cercle.



Responsabilité sociétale, impacts réciproques Santé Travail : quels nouveaux défis ?



La **session interne du matin du 4/07**, pour les membres du Cercle, en réflexion sur les impacts réciproques Santé Travail dans les nouveaux contextes politiques, économiques et sociaux, a mis en lumière à la fois :

- ↳ les défis d'un **besoin généralisé de confiance** – *besoin pas toujours assouvi* ... – chez toutes parties prenantes des entreprises et organisations, - y compris des parties prenantes **internes**, et **entre parties internes**, avec des différences de vues et d'attentes, notamment sur les horizons (*long terme, court terme, moyen terme* ..) des visées et performances des organisations ;
- ↳ un impérieux **besoin de prévention, étendu désormais à la santé mentale**, et qui s'inscrit désormais dans la perspective d'une porosité croissante entre santé professionnelle, santé individuelle, santé publique / santé collective dans les attentes et les comportements, comme aussi dans les technologies et les offres nouvelles ;
- ↳ le tout, et les mutations en cours se conjuguant dans **un défi croissant pour le management**, de tous niveaux, - *management de proximité comme top-management* -, ...
 - (1) de **trouver les voies et moyens** pour progresser, pour anticiper,
 - et (2) de construire les **chemins pour agir et appliquer**.. et d'engager les salariés / maintenir leur niveau d'engagement, - l'un des rôles-clés du management-, et ainsi mieux intégrer au quotidien les visées de prévention et de prise en compte de la santé et la qualité de vie des salariés, et de tous opérateurs des chaînes de valeur,
... avec un accent à mettre de plus en plus fortement sur la formation.





Responsabilité sociétale internationale : « Carte blanche à Bernard Thibault, administrateur de l'OIT »



La réunion de l'après-midi du 4/07 était organisée en réunion ouverte : rencontre en conférence-échanges, en « **carte blanche à Bernard Thibault** », avec l'éclairage de ses fonctions comme administrateur représentant des salariés de l'OIT, **Organisation Internationale du Travail**, et autour de son livre « **La Troisième guerre mondiale est sociale** » (éditions de l'Atelier)

Depuis sa fondation fin 2006, le Cercle E & S s'engage pour Intégrer / faire intégrer au meilleur niveau les préoccupations de prévention et de santé sécurité qualité de vie au travail dans l'appréciation des performances et de la valeur créée par les organisations, et dans l'exercice, stratégique comme quotidien, des responsabilités des entreprises, et des acteurs.



En 2018, dans une vision la plus vaste possible et la plus structurante pour toutes parties prenantes, nous avons souhaité ouvrir notre réflexion et nos échanges, en une rencontre en conférence-échanges avec une personnalité porteuse de cette vision mondiale, et tripartite, – *gouvernements – employeurs – travailleurs* –, avec une expérience personnelle forte des relations sociales et des combats pour le progrès social : **Bernard Thibault**, qui fut secrétaire général de la Confédération Générale du Travail de 1999 à 2013, et est désormais administrateur, représentant des salariés, à l'OIT, **Organisation Internationale du Travail**.

Le séminaire Cercle, cette année 2018, était accueilli dans les locaux de **France Télévisions**, par la Direction Santé Qualité de vie de FTV, membre du Cercle Entreprises et Santé.

Nous avons aussi eu le plaisir de **convier l'IAS, Institut International d'Audit social**, - dont Anne Marie de Vaivre, fondatrice du Cercle, est vice-présidente, **et son Président, le Professeur Jean-Marie Peretti** à cette rencontre en « carte blanche à Bernard Thibault ».

Parmi les messages forts de la conférence et des débats de l'après-midi :



Mot d'accueil de M. **Arnaud Lesaunier**, Directeur Général Délégué aux Ressources Humaines et à l'Organisation de **France Télévisions**,



Introduction de Jacques Bouvet, Président du Cercle E & S :

« Merci à France Télévisions et merci à Xavier Froissart de nous accueillir dans leur cadre.

Bienvenue à tous, nous sommes heureux d'être avec vous pour cette rencontre, vous êtes les invités du Cercle Entreprises et Santé.

Nous avons convié également nos amis de l'IAS, Institut International de l'Audit Social et son président Jean- Marie Peretti

Avec Anne-Marie de Vaivre, j'ai le plaisir d'accueillir Bernard Thibault, qui a été secrétaire Général de la CGT. Il est depuis 2014 administrateur de l'OIT,



Organisation Internationale du Travail, et il est récemment l'auteur de « *la 3eme guerre mondiale est sociale* », co-écrit avec Pierre Coutaz, ici présent. Notre conférencier va apporter un éclairage riche de son expérience de responsable syndical et de moteur du tripartisme mondial Etats, Entreprises, Confédérations de travailleurs.

Pour rappel, la dynamique de notre Cercle E & S est la promotion du **progrès dans le couple travail - sante** :

(1) comment **faire mieux** en impacts réciproques du travail sur la santé, et de la sante sur le travail :

- ↳ en allant de la sécurité à la qualité de vie au travail,
- ↳ en mobilisant les responsabilités organisationnelles et humaines,

(2) et aussi comment **faire autrement et mieux**, en relation avec les changements sociétaux profonds et rapides qu'apportent les technologies nouvelles, la fragmentation des relations, ou encore la digitalisation, ou les chaînes mondiales de valeur, ou les plateformes digitales ...

Autant de facettes de l'état des lieux, autant aussi de voies et moyens que notre cercle ausculte pour que le vainqueur au final soit profondément la santé – qualité de vie au travail, la qualité du lien social, au bénéfice de tous, mondialement.

Merci à Bernard Thibault de venir nous apporter son éclairage. »



Jean-Marie Peretti. Président de l'IAS, Institut International d'Audit Social, indique la vocation d'ouverture et de rencontres entre professionnels, – praticiens, académiques et politiques -, qui est la vocation de l'IAS, et souligne l'importance du dialogue social et de la représentation syndicale dans les avancées sociales et les avancées d'organisation RH et RSE des entreprises, et l'importance de former les étudiants aux dimensions du dialogue social international.



Anne-Marie de Vaire, fondatrice du Cercle E&S et Vice-Présidente de l'IAS, lance alors la conférence, d'abord sur une note personnelle, en rappelant l'appui personnel de Bernard Thibault, il y a quelques années, dans une mobilisation de soutien et d'appel à la transparence lors du limogeage de la juge Bertella-Geffroy, en charge des grands dossiers de santé publique / santé-environnement, et santé /risques professionnels, et notamment du dossier collectif de l'amiante.

Puis elle rappelle la volonté dynamique du Cercle pour éclairer l'avenir et les choix de demain, en soulignant **l'importance de la confiance**, - au cœur de la réflexion du séminaire du matin -, confiance qui se construit, et qui ne se décrète pas, ni par chartes, ni par discours, mais qui se construit dans l'écoute, et la complémentarité des visions et des perceptions .

Elle remercie **Pierre Coutaz**, avec qui elle a préparé cette rencontre en « carte blanche à Bernard Thibault ».

Le mode d'emploi de cette rencontre ? Pas de protocole de prise de parole dans cette « carte blanche », mais des rebondissements successifs autour des interventions de Bernard Thibault, en écho à son livre « *La 3^e guerre mondiale est sociale* », co-écrit avec Pierre Coutaz.

« Par parenthèse, on dit que c'est toujours un bon signe pour le succès d'un livre quand celui-ci a été volé : et c'est bien ce qui est arrivé à l'exemplaire que j'avais acquis pour préparer la rencontre. .. Il a disparu dans un café ! .. et j'ai dû (avec plaisir !) en racheter un autre pour continuer de préparer notre rencontre d'aujourd'hui »

Intervention de Bernard Thibault

Il est difficile de rendre compte de la richesse de l'intervention de Bernard Thibault ([nous renvoyons à la vidéo de son intervention / lien](#))

Parmi les points clés :



- **Constat de la part dominante**, de la persistance dominante, au niveau mondial, du **travail informel** dans l'économie : la part du travail informel, sans aucun lien contractuel, pèse plus de 80% de l'activité économique dans certains pays, - par exemple du continent africain, ou de certains pays d'Asie ; plus de 60% en moyenne dans le monde ...
 - Mais simultanément, des efforts continus, et une poursuite volontariste de la recherche d'un ordre plus humain et prenant plus en compte les droits humains, et les droits sociaux, dans l'économie mondiale, **avec la création de l'OIT** (1919, qui fêtera son centenaire en 2019 ; avec la **Déclaration de Philadelphie** (« le travail n'est pas une marchandise .. ») en 1944, déclaration si porteuse, et pourtant, près de 75 ans après sa formulation, encore si bafouée / peu appliquée ...

- ... Et pourtant, un an avant le centenaire de l'OIT, **encore des chiffres noirs** : 2,8 millions de morts au travail chaque année, persistance de l'esclavage et du travail des enfants, un taux de 70% de la population mondiale qui n'a pas de protection sociale, 40% des travailleurs dans le monde qui n'ont pas de contrat de travail, et un taux de pauvreté endémique qui persiste, avec un milliard et demi de personnes vivant avec moins de 4,5 euro par jour.

En Europe, des droits sociaux mis à mal ou mis en risque par les nouveaux mouvements de plateformisation et d'ubérisation, et par une recherche effrénée de baisse des coûts et une course aux externalisations qui entraînent des dégâts sociaux considérables.

- Dans ce champ de forces et de pressions, Bernard Thibault souligne **l'importance de la présence et de l'influence d'un organisme international comme l'OIT, organisme tripartite**, avec une représentation des Etats, des travailleurs et des employeurs. Et l'importance des conventions signées pour les droits sociaux...

Même si les conventions signées s'appliquent aux Etats, et que certaines entreprises, sauf droit local suffisamment puissant, ne se sentent pas tenues de suivre...

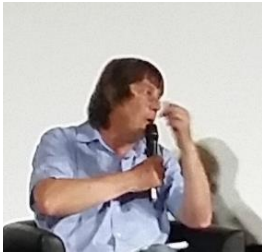
Avec un signe positif, même s'il intervient à chaque fois *après* des crises ou après des catastrophes comme celle du **Rana Plaza** : un **appel**, qui se fait de plus en plus fort, de la part des Etats, mais aussi des entreprises, **à l'arbitrage et à l'aide de l'OIT** pour une meilleure application des conventions et normes en matière sociale, et une mise en valeur des meilleures pratiques d'entreprises et de chaînes de valeur en faveur des droits sociaux.

- Dans cet esprit, Bernard Thibault souligne aussi **l'indispensable et tenace combat pour les droits sociaux** : l'efficacité, la matérialité, la résilience et l'extension des droits sociaux, face aux effets d'entraînements de concurrences débridées sur les marchés mondiaux et les chaînes de valeur mondiales.





- Parmi les difficultés rencontrées de façon récurrente dans l'action, pour la prise en compte des droits sociaux dans l'économie et les négociations quotidiennes, et internationales :
 - des difficultés de représentation, y compris dans les grandes négociations (et aussi les petites ..) , à la fois pour l'évaluation des réalisations, - ou non réalisations, et pour les accords internationaux .. *Il peut arriver (...) que les délégués syndicaux patronaux .. voire gouvernementaux s'expriment plus défensivement que leurs propres mandants.. et mettent en risque les avancées et résultats des négociations ou accords ;*
 - des visées (**très**) différentes de celles de l'OIT, voire opposées de la part d'autres instances de l'ONU, par exemple l'OMC, Organisation Mondiale du Commerce, ou d'autres organismes internationaux, tels que le FMI, Fonds Monétaire International ... Ainsi, certaines prescriptions du FMI – concernant des pays sous tutelle financière - sont prises en contradiction flagrante avec les plus élémentaires droits sociaux (exemple de la Grèce..)



- Bernard Thibault souligne enfin l'importance de la mobilisation de l'opinion publique, et du levier que constitue la réputation des firmes dans les catastrophes de conditions de travail .. : les ONG, les médias, en faisant de gros plans sur les étiquettes des marques et firmes incriminées, contribuent largement à sensibiliser l'opinion, les consommateurs et les citoyens, et à faire bouger les choses.
- BTH anticipe aussi une question : pourquoi avoir parlé de « **guerre mondiale sociale** » ? : la gravité de situations sociales et humaines, et de catastrophes comme le drame de l'effondrement du bâtiment Rana Plaza au Bangladesh justifie pleinement le fait d'être en guerre contre les dénis et les manquements qui aboutissent à de telles catastrophes (*plus de 1100 morts pour le seul cas du Rana Plaza..*)

Débats et questions



Parmi les questions posées par les participants :

- *Peut-on valablement espérer **qu'on viendra jamais à bout du travail informel**, qu'il sera possible de l'éradiquer ?* - .. et particulièrement si on pense à la masse de l'énorme travail informel des femmes en Afrique
(question et intervention de M. **Amadou Traoré**, membre de l'IAS ; Maître assistant à l'université de Segou / Bamako -Mali.)
 - **Réponse BTH** : oui, avec 80% de travail informel dans certaines zones, il faut une ambition tenace et un combat continu, et l'on sait que le chemin est long ...
- *Question / intervention sur les nouveaux contextes et nouvelles attentes, par exemple en matière d'équilibre et interpénétration Vie au Travail - Vie personnelle, notamment pour les hommes / les pères .. Exemple du Maroc, et importance d'un travail de terrain avec les associations, avec l'exemple de la création de crèches au Maroc*
(intervention de M. **François Fatoux**, ancien DG de l'ORSE)
 - **Réponse B TH** : oui, des attentes personnelles nouvelles émergent, on ne peut séparer le « travailleur » des autres dimensions de la personne. Sur le terrain, l'action des associations, l'action de l'économie sociale et solidaire importe beaucoup..



- **Question sur la fin du travail :** « On parle beaucoup , de plus en plus, de la fin du travail, de la disparition du travail , .. quelle est votre position? Tous ces combats ne vont-ils pas être derrière nous sous peu ? »
(question de Mme Florence Morgen. Harmonie Mutuelle)
 - **Réponse B Th :** travail n'est pas emploi .. et les besoins de travail sont et continueront d'être immenses, voire de croître avec le vieillissement de la population ... ne serait-ce par exemple que dans l'univers du care / soins aux enfants, aux personnes âgées .. il faudra bien des travailleurs dans les hôpitaux et les EHPAD .. Aussi des besoins de transport et de mobilité qui ne feront que croître : il faudra aussi des travailleurs pour faire fonctionner les transports. Les besoins de travail sont là, et on n'en voit pas trop la fin, même si le travail évolue. Ce qui pose question, c'est la façon de répondre à ces besoins, et de financer le travail Si l'on peut dire, c'est le "mode d'emploi", l'emploi, qui pose question , - comment organiser l'emploi -, pas le travail..



- **Question sur l'OIT et sur l'apport concret de son expertise et expérience,** en direct avec les entreprises. Comment mieux faire connaître l'OIT, et rapprocher l'OIT des entreprises ?
(question de Mme Aurélie de La Vaissière, Essilor, membre du Cercle Entreprises et Santé)
 - **Réponse B Th :** c'est bien l'objectif de l'OIT et des bureaux de l'OIT, et on a aussi besoin de vous, dans cette salle .. pour mieux faire connaître, et pour participer ..



- **Question sur les différences de culture :** Imposer des normes sociales et des règles contractuelles de travail est-il vraiment adapté à certains pays et certaines cultures, qui ont choisi et conservent d'autres fonctionnements, notamment en ASIE, et n'ont pas nécessairement envie de rentrer dans les normes de l'OIT ou autres organisations internationales .. (anonyme),
 - **Réponse B Th :** Loin de moi / loin de nous l'idée de vouloir imposer à quiconque des modes de vie... Simplement, dans le mouvement de mondialisation accélérée que l'on connaît, ce qui nous importe est la protection des travailleurs, et la protection, le développement, pour chacun et pour tous, des droits humains, et des droits sociaux.
Sur toutes ces questions, nécessité de penser et d'agir «mondialisation», sans négliger les spécificités locales sur toutes questions , et particulièrement celles de santé-environnement-travail.



Lors du débat qui a suivi, sur les **droits sociaux en Europe**, et notamment en Grande Bretagne, AM de Vaire propose qu'on ne jette pas sans inventaire aux orties tout ce qui est fait en Grande Bretagne, y compris en matière de droit social ; elle cite, dans les batailles judiciaires sociales et syndicales au Royaume Uni, un très récent arrêt de la cour suprême à Londres, en juin de cette année, qui ouvre la voie à une représentation syndicale formelle des livreurs « uberisés » de Deliveroo .. La Grande-Bretagne est aussi l'un des rares pays à avoir vu le dépôt d'un projet de loi au Parlement proposant que, pour toutes activités, le statut « par défaut » du travailleur soit celui de salarié, lié à un employeur par un contrat de travail (et non d'indépendant, lié à un client par un contrat de prestation..)



RSE - Le sujet de la RSE/ Responsabilité sociétale d'entreprise, a également été évoqué dans l'intervention de Bernard Thibault et dans le débat : ce mouvement international de prise en compte d'autres critères que les critères financiers dans les évaluations des entreprises et organisations représente un vecteur positif potentiellement agissant *si* toutefois la RSE sait aller au-delà des chartes pour l'affichage, et des référentiels endogènes pour la facilité. La vigilance de tous, et la vigilance syndicale est requise, mais le basculement, ou retour de balancier que l'on peut observer dans certains pays d'une « soft law » vers une « hard law » et des référentiels plus contraignants peut constituer un espoir .. et appelle une vigilance soutenue.



Dans toutes les évolutions en cours, Bernard Thibault exprime sa conviction que la relation et le contrat de travail entre l'employeur et le salarié resteront la norme, et que le combat pour les droits sociaux, partout dans le monde, doit se poursuivre sans relâche.



Au final du débat (*et pas en conclusion, on ne saurait conclure sur un sujet d'une telle ampleur*), quelques pistes proposées par le Président Jacques Bouvet pour prolonger la réflexion :

Certes il y a des forces contradictoires ou destructrices issues des compétitions mondialisées et forcenées entre acteurs économiques, entreprises, et Etats, mais il y a aussi des **forces de régulation**, des attentes de régulation qui s'expriment et qui agissent : les entreprises, même en compétition, peuvent avoir une contribution positive par le fait qu'elles souhaitent, qu'elles ont besoin aussi collectivement, majoritairement, de règles du jeu (économiques, mais aussi sociales ..) qui soient appliquées mondialement, de façon reconnue et homogène, pour leur permettre d'intervenir dans des univers et des marchés pas trop instables .. dans un minimum de loyauté de l'environnement concurrentiel.

Mais il y a aussi et d'abord une très forte ambition collective, dont l'OIT et sa composition tripartite sont à la fois le symbole et le fer de lance ...

L'OIT fin 2017 a instauré un programme « Travail du futur » / avenir du travail qui est en train de se développer, et dont le bureau du BIT en France fera prochainement connaître les avancées attendues.



Au final, les animateurs du Cercle remercient les participants, et remercient vivement Bernard Thibault au nom de tous leurs collègues du Cercle, et de l'IAS, et soulignent la remarquable conclusion du livre de Bernard Thibault, que tout un chacun devrait lire, sur **les ambitions du futur pour l'OIT** : nouvelles frontières, ... nouvelles problématiques et nouveaux moyens d'action et d'intervention. ■ CR

JBO/AMV 090718

[Lien vers les photos de la manifestation](#)
[Lien vers la video](#)

« La Troisième Guerre mondiale est sociale », Bernard Thibault, en collaboration avec Pierre Coutaz, Editions de l'Atelier.

Cercle Entreprises et Santé

84 rue Saint-Louis en l'Île 75004 Paris +33 1 46347070

www.cercle-entreprisesetsante.com

Pour toute information : ces@cercle-entreprisesetsante.com

Mise en conformité :

Pour nous permettre de vous envoyer les informations du Cercle, et notamment la Lettre « Future & Work », en conformité avec la réglementation européenne **RGPD**, merci de confirmer votre intérêt en cliquant sur ce [lien d'abonnement](#). (**nous conserverons seulement votre adresse mail, et nous vous garantissons qu'elle ne sera pas cédée à des tiers**) Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information de notre part, merci de cliquer sur ce [lien de désabonnement](#).

Pour toute information : ces@cercle-entreprisesetsante.com